



Consultation de Fournisseurs

Réf. N° 012/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 03/10/2023

Page 1 / 7

ATM Mobilis

Division achats logistique et patrimoine

Direction achats technologiques

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bâb Ezzouar - Alger

Tél : **023 92 13 13**

Email : DAT-CONTACT@mobilis.dz

RC: 0962287B03

NIF: 000316096228742

Art.: 16217010002

1. Objet de la consultation :

La présente Consultation de fournisseurs a pour objet l'acquisition des serveurs avec support et garantie au profit d'ATM Mobilis.

2. Désignation :

Ci-joint le cahier des charges dans ses trois volumes.

3. Conditions de soumission :

Selon la procédure de Consultation de fournisseurs conformément à l'article 5.2 du règlement interne des marchés d'ATM Mobilis (RIM 08).

4. Document à fournir :

4.1 Offre technique

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint) ;
 - Le cahier des charges dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
 - Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;
 - Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
 - Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
 - Références bancaires (modèle joint) ;
 - Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour ;



Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;

- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

B. Dossier Technique :

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- Présentation du soumissionnaire.
- Matrice de conformité (Annexe N° 03) du volume 3 du CDC.
- Réponses aux spécifications techniques Contenues dans la matrice de conformité en annexe 3 « Matrice de conformité ».
- Le délai de livraison et réalisation.
- Document du processus du support (Annexe N° 05 du volume 3 du CDC) renseigné, approuvé et signé par le soumissionnaire.

4.2 Offre financière :

- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le model joint au présent cahier des charges.
- Les bordereaux des prix unitaires détaillés (Annexe N° 01) dûment signés par le soumissionnaire contenant la liste détaillée des couts en dinar algérien HT et TTC
- Devis estimatif et quantitatif.



5. Evaluation des soumissionnaires :

L'évaluation des offres sera faite selon une méthode dite "Par point", dans le but d'établir une sélection en fonction des critères jugés importants.

Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura présenté l'offre la plus avantageuse en termes de qualité et de prix :

- Offre technique (NT) : 40 pts
- Offre financière (NF) : 60 pts
- Note globale (NG) = NT + NF

Important : En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

A. METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères techniques ci-dessous :

OFFRE TECHNIQUE		
Critères	Désignation	40 pts
1	Qualité de soumissionnaire	5
2	Référence du soumissionnaire	15
3	Délais de livraison	15
4	Support	3
5	Garantie	2

Tableau d'évaluation technique

Le tableau ci-après récapitule la méthode d'attribution des notes pour chaque critère :



Critères	Méthode d'attribution des notes
1	<p><u>Qualité du soumissionnaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabricant5pts - Représentant exclusif.....4pts - Partenaire..... 3pts - <u>Justificatifs :</u> Attestation de fabrication ou le niveau de partenariat avec le fabricant - <u>NGT1 :</u> Note Global Technique 1
2	<p><u>Référence du soumissionnaire :</u></p> <p>Le soumissionnaire ayant réalisé le nombre le plus élevé de marchés de même nature aura 15pts. Les autres seront notés au prorata selon la formule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ $NGT2 = (Nc/Ne) * 15$ - NGT2 : Note Globale Technique - Nc : Nombre de marché de l'offre considérée - Ne : Nombre de marché de l'offre ayant proposée le nombre le plus élevé <p><u>Justificatifs :</u> Attestations de bonne exécution des six (06) dernière années</p>
3	<p><u>Délais de livraison :</u></p> <p>Le délai de livraison le plus court se verra attribué la note maximale, soit 20 points. Pour les autres, la note sera calculée selon la règle de trois inversée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - $NGT3 = (\text{Délai de livraison le plus court} / \text{Délai de l'offre considérée}) * 20$ - NGT3 : Note Globale Technique 3 <p><u>NB :</u> Toutes offres dont le délai de livraison est supérieur à Quatre-Vingt Dix (90) jours, verra son offre rejetée.</p>
4	<p><u>Support</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>NGT4 :</u> Note Globale Technique 4 - L'évaluations se fera selon l'appréciation des membres de la commission des évaluations des offres selon l'évaluation de la partie Support (Annexe 5)
5	<p><u>Garantie</u></p> <p>L'évaluations se fera selon l'appréciation des membres de la commission des évaluations des offres selon l'évaluation de la partie Support (Annexe 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>NGT5 :</u> Note Globale Technique 5



Note Techniques « NT » = NGT1 + NGT2 + NGT3 + NGT4 + NGT5

A l'issue de l'évaluation technique, notée sur 40 points, les soumissionnaires, dont les offres techniques ayant obtenues une note technique supérieure ou égale à la note éliminatoire (20), seront pré-qualifiés pour l'évaluation financière.

Important : Le soumissionnaire ayant capitalisé un nombre de points inférieur à 20 points sera éliminé.

NB :

Seront pris en compte uniquement les Références du soumissionnaire accompagnés de certificat de bonne exécution signé par le client.

B. METHODE D'EVALUATION FINANCIERE

OFFRE FINANCIERE		
Critères	Designation	60 pts
1	Montant total de l'offre incluant le cout des équipements, garantie et le support.	60 pts
Total		60 pts

L'évaluation financière se fera sur la base du montant global de l'offre en Dinar Algérien.

L'offre la moins disante se verra attribuée la note complète. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle inverse de trois.

C. EVALUATION FINALE ET GLOBALE DES OFFRES

Les Notes Globales « NG » seront calculées sur la base des Notes Techniques « NT » et Notes financières « NF » par application de la formule suivante :

$$\text{Note globale (NG)} = \text{NT} + \text{NF}$$

IMPORTANT : En cas d'égalité dans la note finale (Note technique + Note financière) attribué à plusieurs soumissionnaires, le meilleur classé financièrement sera retenu.





Consultation de Fournisseurs

Réf. N° 012/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 03/10/2023

Page 6/ 7

6. Délai de validité de l'offre :

La durée de la validité des offres est fixée à Cent-vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis

7. Retrait des cahiers des charges :

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée gratuitement et munie d'un cachet à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de six (06) jours ouvrables à compter de la date du lancement de la présente consultation ;

Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 11/10/2023 à 16H00.

ATM Mobilis

Direction Générale

Division Achats, Logistique et Patrimoine

Direction Achats Technologiques

Sous-Direction Achat IT & Billing

Bureau 614

Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bab-Ezzouar Alger

Tél/Fax -023 92 13 13 / 023 92 12 80

8. Dépôts des offres :

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

« Consultation N° 012/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2023 »

« Acquisition des serveurs avec support et garantie au profit d'ATM Mobilis »

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente lettre de consultation.

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l'enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l'objet de la Consultation et son numéro.





Consultation de Fournisseurs

Réf. N° 012/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 03/10/2023

Page 7 / 7

9. Remises des offres :

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois.
Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l'heure limite ci-dessous
L'offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet, sous pli fermé et anonyme à l'adresse indiquée ci-après

ATM Mobilis
Direction Générale
Division Achats, Logistique et Patrimoine
Direction Achats Technologiques
Bureau 614
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27, 28 et 29
Bab-Ezzouar Alger

La date de dépôt des offres est fixée le : **31/10/2023, avant 12h00.**

10. Mode de paiement :

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

11. Soumission incomplète :

Le soumissionnaire dont l'offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d'évaluation des offres.

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (Modèle joint) ;
- Délai de livraison et de réalisation (Livraison des 07 serveurs)
- La matrice de conformité « Annexe 03 du volume 3 du CDC ».

NB : ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d'une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l'annulation de la consultation.

